

AUTRICHE – Zone sans ogm

Par Béatrice BRASSART

Publié le 04/11/2003

La Commission européenne avait rejeté le 2 septembre dernier la demande de la Haute-Autriche de se déclarer zone sans OGM (cf. Inf’OGM n° 45), sous prétexte qu’elle n’apportait pas la preuve d’un risque suffisant. Le 4 novembre, la Haute-Autriche a décidé de faire appel de cette décision.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/autriche-zone-sans-ogm-2/